



Le 9 novembre 2012

**Par courriel**

Me Véronique Dubois  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télec. : (514) 289-2007  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité de l'année  
tarifaire 2013-2014  
Dossier Régie: R-3814-2012  
Notre dossier : R046822

---

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint le complément de réponse du Distributeur aux questions 6 et 7 de la CCÉG.

Le Distributeur n'étant pas l'auteur du document *Rapport d'évaluation du programme: Géothermie - Marché résidentiel*, il ne peut déposer en preuve les informations détaillées, de nature méthodologique, relatives à ce rapport.

En conséquence, ces informations ne sont pas déposées formellement au dossier via le SDÉ. Le Distributeur a cependant obtenu ces informations et par courtoisie les transmet par courriel seulement à la Régie et aux intervenants.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Éric Fraser*

Éric Fraser  
/rm  
p.j.  
c.c.: Aux intervenants